La Voix des Scéens

N° 8 **Bulletin trimestriel de l'Association de Défense des Intérêts des Scéens (ADIS)**
Février 2007 B.P. 22 SCEAUX 92330 Courriel : adis-asso@wanadoo.fr ISSN 1774-4725
Directeur de la publication : Jean-Jacques Campan

Les subventions ou le jeu du mistigri.
Vouloir faire croire qu'un investissement, comme celui de l'extension de la mairie, ne coûte à la commune que **12,3M€** (Sceaux Magazine fév 2006 p.17) du fait des subventions et de la récupération de la TVA **est un leurre**.
En effet, toutes les autres collectivités jouent le même jeu de la « chasse » aux subventions. **Les Scéens**, en payant l'ensemble de leurs impôts **financent aussi les subventions** aux autres collectivités et le remboursement de la TVA et par conséquent le montant total TTC des investissements réalisés à Sceaux.
Ce qui compte donc c'est le montant TTC réel payé par la commune et non pas le coût apparent HT et hors subventions car les Scéens se retrouvent bien en fin de parcours avec **le mistigri de la totalité à payer soit 18M€ TTC*.**

Jean-Jacques Campan

NOUVELLE ATTEINTE AU PATRIMOINE DE SCEAUX

Un permis de construire accordé pour une
MAISON MODERNE accolée à la FAIENCERIE DU XVIII ème
1 RUE DES IMBERGERES

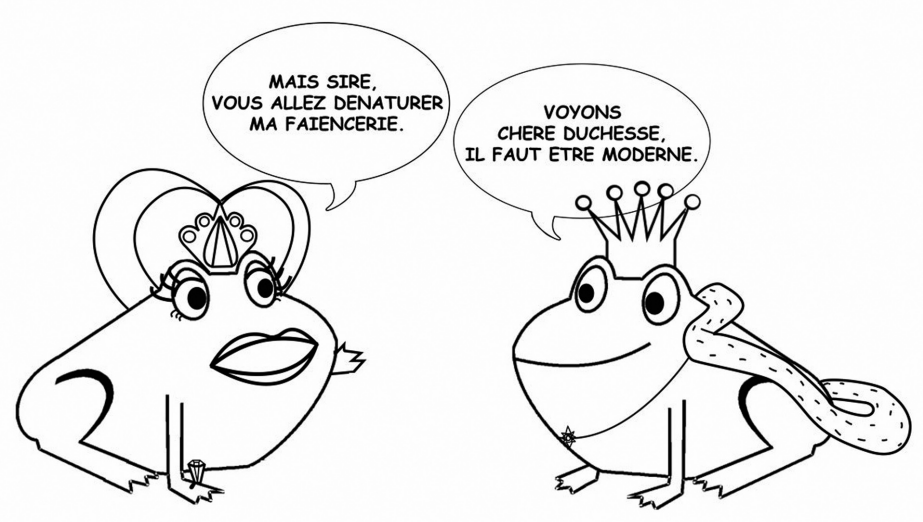

*source comptes administratifs 2001, 2, 3, 4, 5: suivi par opération inclus les restes à réaliser

LA COULEE VERTE A SCEAUX……

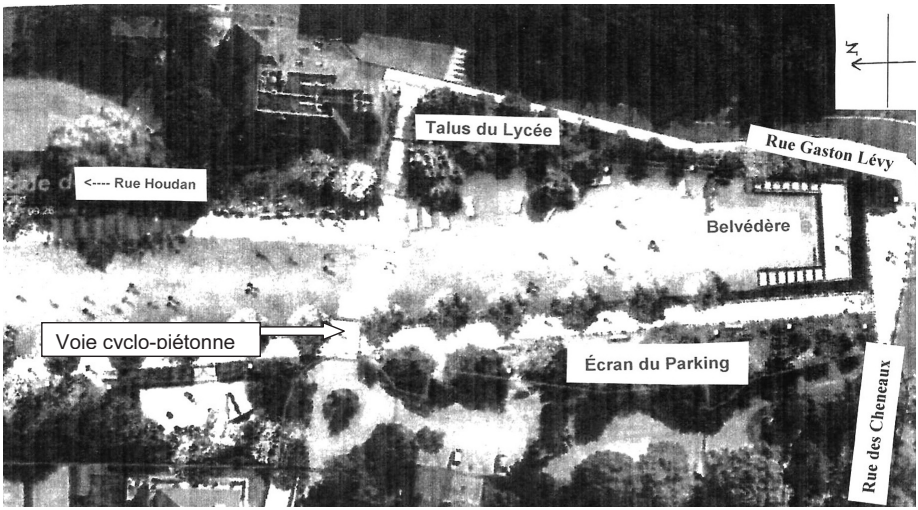

Ci-dessus le projet de la partie sud présenté à des invités sélectionnés à la réunion du 27 novembre 2006.

Pour terminer l'aménagement de la Coulée Verte **dont le coût global connu à ce jour (nord et sud) est de 3,3 M€ TTC,** il est nécessaire de détruire les préfabriqués qui abritent les services techniques, ainsi que les bâtiments perpendiculaires à la salle rose.

Il suffit de les remplacer par des pelouses, des arbres, une voie piétonne et une voie cyclable au Nord et **de laisser la partie Sud telle qu'elle est.**

Pourquoi construire un mur décalé de 4 m (1m puis 3m) de béton ou d'acier, pompeusement appelé « belvédère », le long de la rue des Chêneaux et de plus sans aucune concertation ?

- Ce soi-disant belvédère, résultat d'un concours paysagé lancé par le syndicat mixte de la coulée verte, **n'a pas lieu d'être** car le site au sud de la rue Houdan est un belvédère naturel.

- **L'information limitée à certains riverains** de la Coulée verte **est très insuffisante** : en effet, une concertation avec tous les Scéens est nécessaire pour connaître leurs attentes**.**

Les besoins de deux principaux types d'usagers sont à prendre en considération:

- Ceux qui (à mobilité réduite ou non) souhaitent se promener à pied, sans risque, avec enfants et poussettes : il leur faut **une voie piétonne spécifique à revêtement dur et lisse.**

- Ceux qui souhaitent prendre la Coulée verte soit pour se rendre à leur travail à vélo au lieu d'utiliser leur voiture, soit pour se promener à bicyclette: il leur faut **une voie réservée aux vélos.**

RATP : COMMENT ELLE BALADE LES USAGERS

Terminus RER de Robinson
visitez sa gare, ses quais, sa passerelle…

La RATP, soucieuse de la santé des Scéens, a organisé pour eux depuis juin 2004, une balade avant qu'ils ne montent dans le train, leur offrant le choix entre l'escalade d'une passerelle et une promenade hygiénique le long des quais – et leur promettant un gain de quelques secondes sur leurs trajets, ainsi qu'un trafic plus régulier.

Hélas : les Scéens constatent que retards et suppressions de trains sont plus nombreux que jamais. Les 2 manifestations de juin dernier n'ont abouti qu'à l'inversion de 2 tourniquets**.**

L'ADIS a pris en charge la coordination, avec l'appui des associations de quartier, d'une troisième marche à pied plus musclée qui s'est déroulée le 25 janvier à 8h à la gare de Robinson.

La mobilisation des associations des Chêneaux-Sablons, Sceaux-Robinson, Sceaux-Coudraies, de l'Union Associative Fontenaisienne, des habitants des environs, a permis d'assurer le succès de cette manifestation. Les élus de Chatenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, du Plessis-Robinson et de Sceaux qui ont répondu à notre invitation ont également contribué à ce succès. A noter le soutien d'Environnement 92 et de l'AUT (association des usagers du transport) qui a publié un article sur son site internet.

Ensemble, nous avons rencontré des responsables de la RATP après la manifestation et leur avons demandé d'expérimenter rapidement un retour au quai 1 au moins pendant 6 mois. **La balle est dans le camp de la RATP** : nous ne baisserons pas les bras.

Gare de Robinson le 25 janvier 2007 à 8h

Les 1ères pancartes des 200 manifestants

Qui sommes nous ?

Des Scéens(es) de tous horizons (commerçants, employés, dirigeants d'entreprise, ingénieurs. professeurs, techniciens, retraités…) qui, inquiets des augmentations lourdes des impôts locaux et scandalisés par le coût insensé de l'extension de l'Hôtel de Ville (18 Millions d'€), ont fondé l'ADIS, association indépendante de tout parti politique, pour constituer une force d'informations et de propositions concernant la gestion communale. Notre association ne reçoit aucune subvention et ses animateurs sont bénévoles.

✂ ----------

ADIS - Adhésion ☐ Renouvellement ☐ Soutien ☐

Nom…… Prénom…….
Adresse……..
Téléphone…….Courriel……...

☐ Adhésion annelle : **15 €** ☐ Don de soutien : ……
Chèque à l'ordre d'ADIS BP 22 92330 SCEAUX

Date……Signature……
(Déduction de votre impôt sur le revenu : 66% de votre versement dans la limite de 20% du revenu imposable). En versant 30 € vous pourrez déduire 19,80 € de votre impôt sur le revenu

Les conditions de ramassage des ordures ménagéres n'ont pas varié entre 2005 et 2006 . Le taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est voté chaque année par chaque commune.

A Sceaux,
nous avons subi la plus forte augmentation
pourquoi?

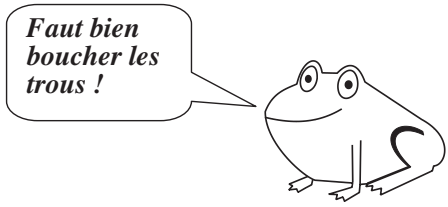

EVOLUTION TEOM 2005-2006

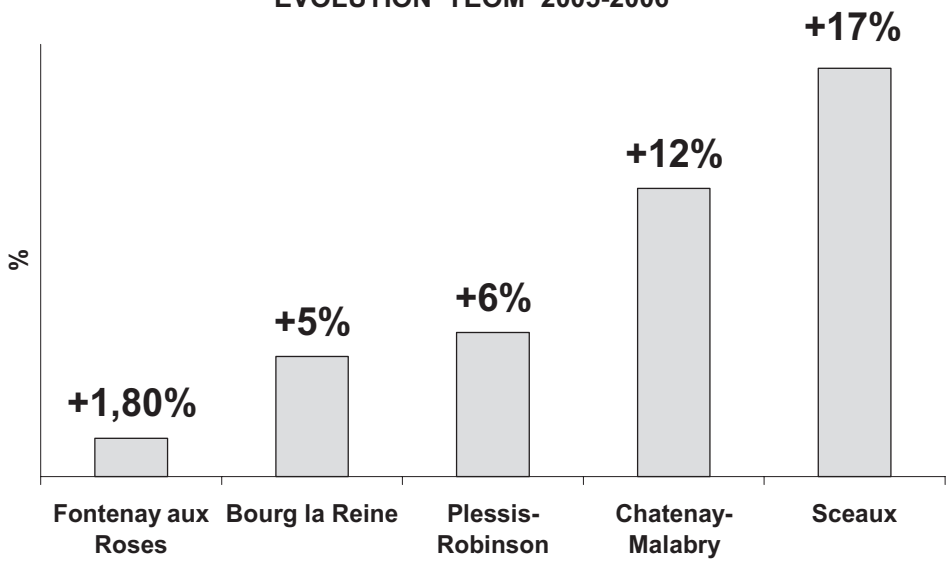

✂----------

Soutenez l'action de l'ADIS

(Association de Défense des Intérêts des Scéens)

En nous proposant des sujets que vous souhaitez nous voir traiter.

En rejoignant les équipes de distribution de nos bulletins.

En nous donnant les coordonnées de personnes dont vous savez qu'elles partagent nos préoccupations. Nous leur adresserons notre dernier bulletin.

En complétant le formulaire d'adhésion, de renouvellement ou de soutien

figurant au verso

OPERATION IMMOBILIERE DES QUATRE CHEMINS
LA POLLUTION

Un PC* a été délivré le 15 décembre 2005 à Foncia-Construction pour réaliser une vaste opération immobilière aux Quatre Chemins. La pollution importante par hydrocarbures et métaux lourds décelée a conduit la maire à délivrer le 14 décembre 2006 un PC* modificatif réduisant le nombre de sous-sol de 3 à 2. Le Préfet a demandé d'effectuer une dépollution et de faire confirmer par les services de l'état compétents que l'EDR** conduisait à un niveau de risque acceptable pour la santé des habitants.

Après avoir fait appel à nos propres experts, nous considérons que le niveau de dépollution accepté par le Préfet est insuffisant car il ne prend pas en compte l'étalement de cette pollution au-delà du site de Foncia et surtout que l'EDR** néglige les métaux lourds associés à cette pollution. La proposition de table ronde faite par l'ADIS le 2 février 2007 étant restée sans réponse, nous avons lancé un recours gracieux le 15 février 2007 à l'encontre du PC* modificatif. L'ADIS fera tout ce qui est en son pouvoir **pour qu'une dépollution plus complète soit réalisée**.

En octroyant ce PC* la ville s'engage dans une affaire impliquant plusieurs communes limitrophes qui dépasse largement son cadre. En cas de dommages éventuels futurs, la responsabilité pourrait reposer sur la ville et **donc sur les Scéens qui devraient acquitter par leurs impôts la réparation de ces dommages.**

Nous vous tiendrons au courant de la suite.

*PC : permis de construire EDR** : Evaluation Détaillée des Risques

Diagnostic Complémentaire de Pollution*
Analyses des eaux souterraines

«....valeurs légales dépassées :

- *métaux lourds ; Arsenic, Nickel et Plomb*
- *BTEX : Benzène, Toluène… »*

Par exemple **: Arsenic**

valeur limite (VCI) : **10** g/L

valeurs trouvées :

Prélèvement Pz1 : **28**

Prélèvement PzC : **12**

*étude Letourneur nov 2006 Extrait page 21/26

RCS Créteil B 334796026